

MANIFESTE

pour repenser la mobilité
des Européens



Au moment où l'Union Européenne fait face à de multiples défis qui pourraient accroître les fractures sociales et démocratiques, il est impératif de faire de la mobilité du quotidien une priorité de la nouvelle mandature européenne.

Avec le Pacte Vert, l'UE s'est dotée d'objectifs de décarbonation ambitieux à l'horizon 2030. Ces ambitions n'ont cependant pas été accompagnées d'un engagement financier fort en faveur des transports publics. Pourtant, des solutions fiables, accessibles et à faible coût sont prêtes à être déployées rapidement pour réduire les émissions dans les zones péri-urbaines et rurales, là où se situent les Européens aux revenus modestes.

- Au même titre qu'elle est un enjeu environnemental, la mobilité constitue un enjeu social et territorial que l'UE doit intégrer dans le déploiement des politiques climatiques.
- Pour être acceptée par les citoyens, la transition écologique ne peut pas faire l'impasse sur l'accompagnement des ménages les plus vulnérables et la réduction des fractures territoriales. En déployant des solutions de transport partagées et adaptées aux contraintes de chaque territoire, les transports publics permettent de remettre l'impératif de transition juste au cœur du Pacte Vert. Le renforcement de l'attractivité des métiers de la mobilité est également un levier d'insertion et de développement de l'emploi dans les régions.

- L'électrification des véhicules individuels et de nos flottes de bus et cars a été retenue comme la matrice de décarbonation des transports en Europe.
- Notre conviction est que cette stratégie doit désormais intégrer l'empreinte carbone des véhicules sur la totalité du cycle de vie y compris celle des infrastructures associées.
- Une vraie transition énergétique maîtrisée et la reconquête de notre souveraineté industrielle impliquent la production de toutes ses composantes en Europe.
- En tant que leader mondial de la mobilité, Transdev Group est prêt à relever, aux côtés des collectivités territoriales européennes, ce triple défi écologique, social et industriel. À travers les propositions de ce Manifeste, Transdev souhaite apporter des pistes d'actions pour les débats qui alimenteront les élections européennes ainsi que pour la réflexion de la prochaine Commission.

Thierry Mallet
Président-directeur général
Groupe Transdev



● L'exemple français, un constat qui interpelle



1 Français sur 4

a déjà refusé un emploi ou une formation faute d'une offre de transports suffisante¹



198€

c'est le budget moyen mensuel dédié à la voiture pour les Français utilisant régulièrement ce mode de transport²



72%

des Français seraient prêts à moins utiliser leur voiture si la fréquence de passage des cars, bus ou trains était plus élevée²

● Le financement de la transition en Europe



Seulement 7%

des fonds de cohésion et des fonds européen de développement régional sont dédiés aux transports publics urbains et à la mobilité urbaine³



535 k€

c'est le prix moyen pour l'achat d'un bus électrique pour un opérateur ou une collectivité territoriale⁴. Un montant dont le cofinancement européen reste limité malgré les objectifs de décarbonation des flottes ambitieux*



17 €

c'est le coût du train/km pour financer les TER en Allemagne, 36€ en France avant mise en concurrence⁵

*La révision du règlement UE 2019/1242 qui établit les standards d'émissions de CO₂ pour les nouveaux poids lourds.



8

axes pour améliorer la mobilité des Européens

Actualiser la Stratégie
européenne des mobilités



L'impératif de transition juste
au cœur du Pacte Vert



Mise en cohérence des financements avec
les objectifs de décarbonation des transports



Une réelle concurrence ferroviaire au profit
des voyageurs et de leur pouvoir d'achat



Une réponse européenne à l'enjeu de recrutement
et de compétences dans les transports



La commande publique verte au service
de la souveraineté industrielle européenne



L'innovation digitale, un levier
d'amélioration de l'expérience utilisateur



La sobriété normative, un facteur d'accélération
pour atteindre les objectifs climatiques



1 ● ACTUALISER LA STRATÉGIE EUROPÉENNE DES MOBILITÉS

La Stratégie européenne des mobilités présentée en 2020 s'inscrit dans un contexte dépassé. L'UE est désormais confrontée à des enjeux de crises sociales et énergétiques, ainsi qu'au défi d'acceptation du Pacte Vert. La décarbonation des mobilités, jusqu'alors envisagée sous le prisme d'objectifs contraignants, doit désormais se concentrer sur le déploiement rapide des solutions de transport publics durables et accessibles pour tous.

- **Adopter un rapport d'initiative en faveur d'une réactualisation de la Stratégie européenne de mobilité durable et intelligente, prenant en compte le déploiement d'un « choc d'offres » de transports publics en zones périurbaines et rurales.**



2 ● L'IMPÉRATIF DE TRANSITION JUSTE AU CŒUR DU PACTE VERT

Le principal défi de la transition écologique est d'accompagner les citoyens dans leurs changements d'habitude, en particulier les ménages vulnérables, souvent dépendants de la voiture individuelle. Les moyens et ressources déployés doivent accompagner cette transition juste en développant les solutions susceptibles de concilier impératifs climatiques et enjeux sociaux. La création du Fonds Social pour le Climat (FSC) constitue un exemple positif du fléchage des fonds vers les solutions de transport abordables et collectives.

- **Rendre obligatoire les études d'impact sociales et territoriales dans le déploiement du Pacte Vert et généraliser le volet transition juste dans la conduite des travaux législatifs.**
- **Réduire les émissions de 90 % en 2040 devrait aller de pair avec la réduction des fractures territoriales, visons un objectif mobilité pour tous : 90 % des citoyens européens à - de 15min d'un arrêt de car ou gares routières ou ferroviaires.**

3. **MISE EN COHÉRENCE DES FINANCEMENTS AVEC LES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION DES TRANSPORTS**

L'approche normative doit s'accompagner de soutiens financiers significatifs pour le développement des flottes et infrastructures de transports publics. Sur la période 2014-2020, seulement 7% du budget du Fonds de cohésion et de développement régional a été alloué aux secteurs du transport public et de la mobilité urbaine, bien qu'il s'agisse de l'instrument principal de financement dédié aux collectivités. Les enveloppes budgétaires doivent être revalorisées et réorientées afin d'aider les collectivités à répondre aux enjeux de transition et de soutenir le déploiement des solutions ayant un impact rapide et efficace sur la réduction des émissions.

- **Inciter les États membres à l'adoption de plans de financement de verdissement des flottes dans le cadre des Plans nationaux énergie-climat.**
- **Adopter un rapport d'initiative en faveur de la publication de lignes directrices sur le financement des transports publics.**
- **Réorienter les enveloppes disponibles vers les transports publics (MIE, HORIZON, FEDER, FSE). Concernant le MIE, réorienter les fonds vers les zones périurbaines afin de tenir compte des évolutions du règlement RTE-T.**

4. **UNE RÉELLE CONCURRENCE FERROVIAIRE AU BÉNÉFICE DES VOYAGEURS ET DE LEUR POUVOIR D'ACHAT**

Si la libéralisation du secteur a été entérinée lors du précédent mandat, elle n'a pas encore atteint son plein potentiel. Plusieurs obstacles persistent pour les nouveaux entrants, tels que l'accès au matériel roulant, l'accès aux données, ou encore l'indépendance des gestionnaires d'infrastructures. Ces obstacles entretiennent une concurrence superficielle qui profite aux opérateurs historiques. Les usagers des transports sont pénalisés par cette situation qui ne permet pas d'améliorer les services et de renforcer leur attractivité.

- **Faire réaliser une étude du Parlement européen sur l'application du 4^e paquet ferroviaire, avec une attention particulière sur la performance et l'indépendance des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires, notamment au niveau régional.**
- **Soumettre à la Commission européenne la création d'un outil pour renforcer la transparence de l'état du réseau ferroviaire par le partage systématique des données.**





5. ● **UNE RÉPONSE EUROPÉENNE À L'ENJEU DE RECRUTEMENT ET DE COMPÉTENCES DANS LES TRANSPORTS**

L'UE fait face à une pénurie de conducteurs de bus et de cars sans précédent. En 2023, il manquait 3500 conducteurs de bus en France et 8000 conducteurs d'autocars (au niveau EU, il manquait 105 000 conducteurs de bus et d'autocars). L'UE doit apporter une solution commune pour renforcer l'attractivité du secteur.

- **Inciter à la mise en place d'un programme d'échange et de mobilité à travers l'Europe « Erasmus4PT » pour les métiers du transport public en formation afin de renforcer l'attractivité du secteur.**
- **Lancer une initiative « Académie européenne des conducteurs » visant à soutenir la mise en place de centres de formation à l'échelle nationale et territoriale, afin de préparer les conducteurs de demain.**



6. ● **LA COMMANDE PUBLIQUE VERTE AU SERVICE DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE EUROPÉENNE**

L'excellence industrielle européenne des transports publics reste peu reconnue dans un contexte où la souveraineté technologique est pourtant une clé de voûte de la stratégie européenne de relance. Au-delà des enjeux de compétitivité, le développement de la filière en Europe représente une opportunité de réduire l'empreinte carbone des véhicules. Face à une compétitivité mondiale grandissante, les produits made in Europe doivent être davantage soutenus.

- **Mettre en place des mécanismes de sélection des offres dans les marchés publics et les concessions afin de prendre en compte l'empreinte carbone des matériels ou services retenus par les collectivités locales.**

7. L'INNOVATION DIGITALE, UN LEVIER D'AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR

Le développement des solutions numériques visant à informer les usagers tardent à voir le jour malgré un besoin immédiat de transparence et d'accès à l'information. La mise en place d'outils (recherche, comparaison et réservation) est essentielle pour renforcer l'attractivité des solutions de transport collectif en simplifiant l'expérience usager. Ces plateformes billettiques doivent permettre une lisibilité claire de l'offre en étant gérées par d'autres acteurs que les monopoles historiques pour garantir leur neutralité.

- **Adopter rapidement une réglementation sur les services de mobilité numérique multimodale (MDMS) garantissant une facilité d'usage et une lisibilité des informations. Condition du déploiement à l'échelle européenne de plateformes numériques plus transparentes que celles des monopoles ferroviaires.**



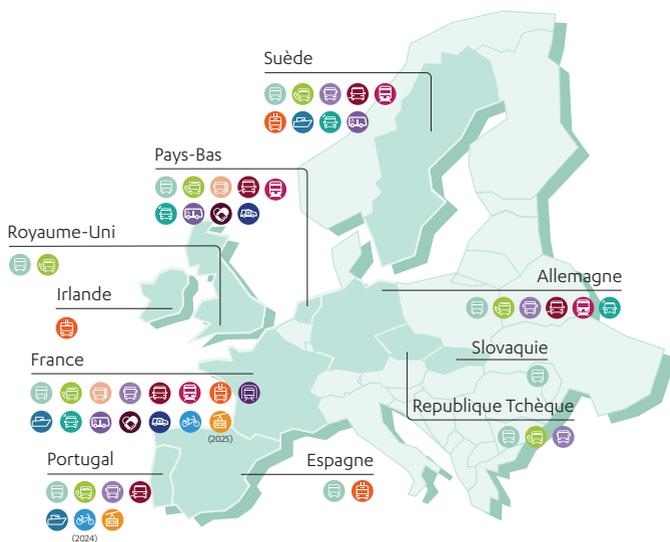
8. LA SOBRIÉTÉ NORMATIVE, UN FACTEUR D'ACCÉLÉRATION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS CLIMATIQUES

Dans un contexte de concurrence mondiale et de tensions économiques, l'inflation normative n'avantage pas les entreprises européennes. Après un mandat focalisé sur le rehaussement des objectifs, la sobriété et la stabilité normative sont essentielles pour permettre à l'écosystème des transports de mettre en place les investissements nécessaires à la mise en conformité avec ces objectifs.

- **Privilégier les règlements aux directives pour éviter la surtransposition dans les réglementations nationales, particulièrement en France.**
- **Imposer le principe du one-in, one-out lors du vote de nouvelles normes concernant des législations préexistantes.**
- **Assigner à la Commission européenne et au Parlement européen un objectif de simplification des normes dans la prochaine mandature.**



TRANSDEV EN EUROPE



Légende

- | | | | | |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------|---|--------------------------|
| Bus | Car | Tramway | Véhicule autonome | Ambulance |
| Bus électrique et hydrogène | Transport à la Demande | Métro | Transport de Personnes à mobilité réduite | Service de vélopartage |
| Bus à Haut Niveau de Service | Ferroviaire | Transport fluvial et maritime | Navette solidaire | Téléphérique/Funiculaire |

À propos de Transdev

Acteur mondial de la mobilité implanté dans 19 pays dont 9 États membres de l'UE, Transdev est un opérateur et intégrateur de mobilité zéro émission. Transdev accompagne les collectivités territoriales dans leur transition en proposant des solutions de mobilité sûres, innovantes et décarbonées aux 12 millions de passagers qu'il transporte quotidiennement. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts (France) et le Groupe Rethmann (Allemagne). En 2023, le groupe employait 102 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 9,3 milliards d'euros.

Plus d'informations : www.transdev.com

Contacts

Laurent Mazille

Directeur Affaires Publiques
Transdev Group

laurent.mazille@transdev.com

Mihai Chirca

**Directeur Adjoint en charge
des Affaires Européennes**
Transdev Group

mihai.chirca@transdev.com

Sources

- 1 - Laboratoire de la Mobilité Inclusive, Enquête « Mobilité et accès à l'emploi », 2017
- 2 - Enquête IPSOS pour Régions de France et Transdev, 2023
- 3 - UITP, EU investments in the local public transport sector: Insights from the 2014-2020 - Financial programming, 2023
- 4 - Achats Transdev France 2023
- 5 - Jean Coldefy, Mobilités : changer de modèle, 2022

Crédits photos : Transdev Group, Shutterstock, Julien LUTT / CAPA Pictures, Dietmar Denger, Bart van Leersum, Tom Schulzetel.



Transdev Group
3 Allée de Grenelle - CS20098
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex

www.transdev.com